



Paris, le 09 octobre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rencontre entre Elisabeth Borne, Première Ministre Arnaud Rousseau, Président de la FNSEA : l'agriculture française demande la reconnaissance « secteur en tension »

Ce lundi 9 octobre, dans les cadres des consultations en amont de la Conférence Sociale qui se tiendra le lundi 16 octobre au CESE, Elisabeth Borne, Première Ministre, a reçu Arnaud Rousseau, Président de la FNSEA, syndicat patronal du monde agricole et Jérôme Volle, Président de la Commission Emploi. La FNSEA tient à saluer la qualité des échanges sur l'une des problématiques majeures pour l'avenir de l'agriculture française, à l'heure où le secteur connaît un renouvellement des générations d'une ampleur inédite.

Cette rencontre fut l'occasion de demander pour l'agriculture la reconnaissance de « secteur en tension », justifiée par les difficultés de recrutement qui augmentent structurellement dans un contexte de concurrence européenne en matière de coût du travail, aussi bien pour les emplois permanents que pour les emplois saisonniers. Chaque année, ce sont 70 000 postes qui restent sans candidat.

Si la FNSEA prend toute sa part à l'effort pour trouver des solutions sécurisées - c'est le cas avec les contrats OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) par exemple, et l'exonération du TODE, qui sont une base pour attirer une main d'œuvre indispensable à pérenniser – elle encourage le Gouvernement à aller plus loin sur le sujet de l'attractivité des métiers agricoles au nom de la souveraineté alimentaire.

Enfin, la FNSEA a tenu à rappeler à la Première Ministre qu'elle condamne, en toutes circonstances, les pratiques de prestataires de services peu scrupuleux qui transgressent les règles d'accueil des travailleurs détachés dans les exploitations agricoles françaises et abusent de leur pouvoir pour léser ces salariés et les mettre en danger. Ces pratiques, qui portent atteinte à la dignité des salariés, permanents ou saisonniers, à travers des conditions de travail, d'emploi et de logement intolérables, nécessitent des sanctions.

La reconnaissance « secteur en tension » permettra la mise en œuvre d'une action d'ampleur et durable sur les conditions d'accueil, de travail et de retour au pays. Cela favorisera l'embauche directe et limitera le recours aux prestataires.

Cet échange a également permis à Arnaud Rousseau de évoquer deux articles problématiques du Projet de Loi de Finances : l'augmentation de la redevance pour pollution diffuse et celle de la redevance de prélèvement en eau. Deux augmentations supérieures à 20%, alors même que le Gouvernement s'était engagé à réduire les impôts de production, qui provoquent une incompréhension totale des agriculteurs.

Contact Presse : Renan Morgat – renan.morgat@reseaufnsea.fr – 06 21 16 80 84